

**POUR L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL PUBLIC**

**SNUEP
F.S.U**

Syndicat
National
Unitaire de
l'Enseignement
Professionnel

**Bulletin Académique N°17
3 janvier 2012**

<http://www.bordeaux.snuep.com/>

**26, rue Paul Mamert
33800 Bordeaux / 0556689891**

snuepaquitaine@gmail.com

Décidément, on marche sur la tête...

La dégradation, une nouvelle fois, des chiffres du chômage en novembre 2011, appelle de notre part quelques réflexions.

Tout d'abord, le constat : « Sur les derniers mois, la progression du chômage a fait un retour en force, avec une hausse de près de 206 000 chômeurs entre mai et novembre. La France métropolitaine compte 4,245 millions de chômeurs en novembre 2011 et 4,511 millions en incluant les DOM (1). Il s'agit d'un record historique. » (Gecodia.fr) Et le site Chomiste-Land de préciser : « Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A **de moins de 25 ans est en hausse de 2,2 % en novembre (+2,3 % sur un an)**. Le nombre de demandeurs d'emploi de cette catégorie âgés de 25 à 49 ans est en hausse de 0,7 % au mois de novembre (+2,9 % sur un an) et **celui des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus s'accroît de 1,5 % (+15,4 % sur un an)**. »

Ce sont donc les jeunes de moins de 25% et les plus de 50 ans qui sont les plus touchés.

Pour les jeunes de moins de 25 ans (2), pas besoin d'être grand clerc pour prédire que le fameux « sommet sur l'emploi » du 18 janvier 2012 va une nouvelle fois déboucher sur la préconisation « miracle » : « Il va s'agir d'augmenter le recrutement par apprentissage » par exemple « pour former...les chômeurs » comme l'a déclaré le Président le 31 décembre ! Mais quelle « folie » ! Si les entreprises « débauchent » chaque jour de plus en plus, quelle est la justification du développement de l'apprentissage, dès l'âge même de 15 ans avec le dispositif DIMA ??? Si ce n'est pour percevoir les primes afférentes même si les apprentis ne sont « embauchés » que pour quelques jours, qui peut justifier le recrutement de ceux-ci quand on vient de licencier des ouvriers ou des employés déjà formés (et qui auraient pu être les tuteurs de ces jeunes) ???

On va donc se retrouver avec une augmentation exponentielle de jeunes sans formation réelle, ce qu'aurait pu et dû leur apporter l'enseignement professionnel si celui-ci était défendu et promu comme il se doit. Plus les jeunes sortent de l'école sans aucun diplôme (120.000 en 2010), moins on ouvre de places en LP/SEP et EREA ! A la rentrée 2011, les Lycées professionnels ont perdu 15000 élèves et pour la rentrée 2012 « les lycées professionnels devraient perdre 39 000 élèves **du fait de la réforme**. Collèges et lycées généraux et technologiques seront en croissance avec 30 000 élèves en plus. » (Le Café pédagogique du 28/12, citant les chiffres annoncés par l'Education nationale !) Soit 54000 élèves en moins dans nos établissements sur deux ans. Où vont donc aller ces jeunes ? Au lycée général ??? En apprentissage alors que les chiffres du chômage sont au plus haut niveau ??? A se demander vraiment qui pilote l'avion...et quel avenir on veut pour notre jeunesse ! Et quant à « former les chômeurs », que n'y a-t-on pensé avant qu'il ne le devienne ??? Quand on massacre des pans entiers de la formation professionnelle, comment ne voulez-vous pas que l'on se retrouve dans une situation aussi indigne ??? Ceux qui l'ont fait avaient des ordres...et les primes en plus !

Côté plus de 50 ans maintenant (près de 500.000, chiffres à mesurer à l'aune du fait qu'il ne tient pas compte des radiations pour chômage de très longue durée), le nombre de chômeurs s'accroît au fur et à mesure que la durée de cotisation augmente pour obtenir une retraite à taux plein ainsi que pour obtenir tout simplement le droit de partir à la retraite (60 ans et 9 mois en 2012 pour les natifs de 1952.) C'est ainsi que les travailleurs sont soumis à plusieurs peines : à partir de 50 ans, la difficulté à conserver ou à trouver du travail s'accroît, les formalités pour ne pas se faire radier des listes sont de plus en plus contraignantes, pour ceux qui ont la chance d'avoir un emploi, ils se trouvent dans l'obligation de travailler au-delà de 60 ans alors qu'ils pourraient laisser la place à des jeunes (à leurs enfants...) où à tout demandeur d'emploi, l'espérance de vie en bonne santé est passée de 63 ans à 62,4 ans pour les hommes (64 ans pour les femmes, source INSEE), entre 55 et 60 ans, 2 maladies sur 3 sont liées au travail, 3 sur 4 entre 60 et 65 ans...Là aussi quelle ineptie de parler d'allongement de la durée du travail quand on a tant de personnes sans emploi...Dans ce cas-là comme dans celui des jeunes, on semble entretenir des cercles vicieux qui rapportent vraiment à qui ??????

Décidément, on marche sur la tête dans notre pays mais on n'est pas aussi innocent pour penser que cela n'est pas le but recherché ! L'important n'est-il pas que les actionnaires y retrouvent leurs petits ???

Sur ce, bonne année à toutes et à tous.

Christian Sauce

(1) Ce sont les chiffres officiels...Certains économistes parlent de 3,5 millions de chômeurs « invisibles » en plus des 4,5 millions officiels ! Pour exemple, 288.000 radiations en novembre 2011 (site [Agora Vox](#), à lire d'urgence)

(2) Les 150.000 emplois de fonctionnaires supprimés en 5 ans « n'aident » pas (c'est un euphémisme) à développer l'emploi des jeunes diplômés !!!

SNUEP INFOS

* **Mouvement inter académique** : les barèmes devraient être consultables sur I-PROF à partir du 10 janvier. Les Groupes de travail barème se tiendront au Rectorat les 19 et 20 janvier.

* **LP de l'Alba, Bergerac** : les Collègues de l'établissement ont mis une pétition en ligne le 25 décembre pour défendre leur établissement et le développement de leurs sections. Il est important de les soutenir dans leur démarche. Près de 450 personnes l'ont déjà signée ce mardi dont de nombreux collègues du SNUEP. Vous la trouverez sur le site : <http://www.petitions24.net/appelalba> Et ce 3 janvier, ce sont les parents d'élèves qui agissent en n'envoyant pas leurs enfants en classe. Comme quoi, il ne faut jamais se résigner !

* **LP Paul Bert Bayonne** : intéressant, le commentaire de l'IA du 64 sur les conséquences du Bac pro 3 ans : « Les grévistes (NDLR : de Paul Bert) exposent les calculs à l'origine de leur courroux. « On nous annonce que 5,5 classes de bac pro n'existeront plus. Et l'on va nous enlever aussi une classe de troisième : il n'en restera plus qu'une dans nos murs. » La cause principale de cette amputation réside dans la réforme de la formation professionnelle, avec un cursus en bac pro passé de 4 à 3 ans. « **Tout le monde s'attendait à cette diminution, du fait de la réforme** », rappelle l'inspecteur d'académie Philippe Couturaud. » Sud-Ouest du 14/12/2011

* **Evaluation des enseignants** : Un décret publié le 30 décembre au Journal Officiel repousse au 1er janvier 2013 la mise en place de l'entretien individuel d'évaluation des fonctionnaires pour les catégories d'agent qui, comme les enseignants, n'y étaient pas astreints. Le décret n° 2010-888 du 28 juillet 2010 avait fixé comme date limite le 1er janvier 2012.

* **Dernière minute** : ce mardi 3 janvier, M. Le Recteur n'a encore pas signé l'arrêté sur la Carte des Formations.